



ACTIVITÉ DE L'EXERCICE 2017/2018

PRODUITS DES ACTIVITÉS RECORD : 289,5 M€ (+16%)

Lyon, le 25 juillet 2018

1/ PRODUITS DES ACTIVITÉS : 289,5 M€, EN PROGRESSION DE 39,5 M€ (+16%)

Produits des activités - En M€ (du 1 ^{er} juillet au 30 juin)	30/06/18*	30/06/17	Var. M€	Var. %
Billetterie	37,3	44,0	-6,6	-15%
<i>dont Championnat</i>	30,9	29,4	+1,4	+5%
<i>dont Europe</i>	6,3	13,6	-7,3	-53%
<i>dont autres matchs</i>	0,1	0,9	-0,8	-85%
Partenariats - Publicité	30,1	29,1	+1,0	+4%
Droits TV et marketing	65,2	98,9	-33,7	-34%
<i>dont LFP-FFF</i>	51,0	49,3	+1,6	+3%
<i>dont UEFA</i>	14,2	49,6	-35,4	-71%
Events	15,6	9,2	+6,4	+70%
Produits de la marque (1)	16,0	17,1	-1,1	-7%
<i>dont produits dérivés</i>	10,6	9,6	+1,0	+11%
<i>dont produits images, voyages et divers</i>	5,4	7,6	-2,2	-29%
Produits des activités hors contrats joueurs	164,2	198,3	-34,1	-17%
Produits de cessions des contrats joueurs	125,3	51,7	+73,6	+142%
Total des produits des activités	289,5	250,0	+39,5	+16%

*chiffres provisoires, estimés et non audités

(1) À périmètre constant (hors OL Voyages cédé au 30 juin 2017), la variation des produits de la marque est de +1,8M€ (+12%).

BILLETTERIE : 37,3 M€ (-6,6 M€, - 15%) sans Champions League, avec Europa League

La nouvelle stratégie tarifaire mise en place pour la Ligue1 depuis le match OL/Metz (29 octobre 2017) avec une plus grande modularité de tarifs, a porté ses fruits et a généré une augmentation de l'affluence moyenne de 6 834 spectateurs (46 005 spectateurs en moyenne sur la saison 2017/2018) et une hausse des revenus de billetterie Championnat de 1,4 M€ (30,9 M€ en 2017/2018).

Les revenus de billetterie Europe sont impactés par le différentiel de compétition et le nombre de matchs joués (N : Europa League jusqu'en 1/8 de finale, N-1 : phase de groupe de Champions League et reversion en Europa League jusqu'en 1/2 finale) et s'élèvent à 6,3 M€ contre 13,6 M€ en N-1.

Lyon, le 25/07/2018

Toutes compétitions confondues, le revenu moyen par match⁽¹⁾ (matchday), comprenant principalement les revenus de billetterie Grand Public et VIP et les revenus de merchandising s'établit à 1,8 M€ au 30 juin 2018 (1,7 M€ en N-1) générant une marge brute de plus de 51% (près de 52% en N-1). L'affluence totale a de nouveau largement dépassé le million, pour s'établir à 1 062 349 spectateurs au cours de la saison 2017/2018.

⁽¹⁾ Matches de l'équipe professionnelle masculine

PARTENARIATS ET PUBLICITÉ : 30,1 M€ (+1,0 M€, +4%)

Les revenus de partenariats sont en légère hausse de 4%. Les revenus liés au naming ont notamment compensé les fins ou diminutions de contrats de partenariats constructeurs mis en place lors de la construction du stade.

DROITS TV ET MARKETING : 65,2 M€ (-33,7 M€, -34%) sans Champions League, avec Europa League

Cette ligne d'activité a été directement impactée par le différentiel de compétition européenne entraînant une baisse des revenus de droits TV UEFA de 35,4 M€ (1/8 de finale d'Europa League en N vs phase de groupe de Champions League et 1/2 finale d'Europa League en N-1).

Inversement, les droits TV nationaux sont en légère hausse de 3% et s'établissent à 51,0 M€ contre 49,3 M€ en N-1, avec une place de 3^e de Ligue 1 (4^e en N-1).

EVENTS : 15,6 M€ (+6,4 M€, +70%)

Cette nouvelle ligne d'activités, initiée en 2016 au démarrage du nouveau stade, s'établit à plus de 15 M€ pour l'exercice, portée par la forte croissance de l'activité « Grands événements » dont les revenus s'élèvent à 11,4 M€ au 30 juin 2018 (5,1 M€ en N-1, +118%). Cette performance résulte d'une programmation prestigieuse et particulièrement dense au cours de l'exercice, avec un concert de Céline Dion, un match de rugby France/All Blacks, la finale de l'UEFA Europa League, deux demi-finales du TOP 14, un match de préparation à la coupe du monde de football (France/USA), ainsi qu'un Monster Jam. Les activités BtoB et BtoC (séminaires, conventions, visites de stade) sont quasi-stables à 4,2 M€ (4,1 M€ en N-1).

PRODUITS DE LA MARQUE : 16,0 M€ (-1,1 M€, -7%), (+1,5 M€, +10% à périmètre constant)

À périmètre constant (hors activité OL Voyages cédée au 30 juin 2017), la progression des produits de la marque est de +1,5 M€ (+10%), essentiellement portée par la croissance continue des revenus de l'activité merchandising qui s'établissent à 10,6 M€ sur l'exercice (9,6 M€ en N-1, +11%).

TRADING JOUEURS RECORD : 125,3 M€ (+73,6 M€, +142%)

Les produits de cessions de contrats joueurs atteignent leur plus haut niveau historique pour s'établir à 125,3 M€, démontrant l'excellence de l'Academy mais également la capacité du Club à recruter et valoriser de jeunes joueurs talentueux. Les revenus de cessions de contrats joueurs issus de l'Academy OL s'élèvent à 90 M€ (soit plus de 70% du total), générant une plus-value de 100%. Pour la sixième saison consécutive, l'Academy OL est arrivée en tête du



Lyon, le 25/07/2018

classement annuel des centres de formation en France où il devance le Paris Saint-Germain et l'AS Monaco.

2/ PERSPECTIVES DE CROISSANCE À COURT ET MOYEN TERME

Pour l'exercice 2018 /2019, le Groupe bénéficie d'ores et déjà d'une très bonne visibilité sur la croissance de ses revenus grâce à i/ sa qualification à la phase de groupe de Champions League générant mécaniquement une hausse des revenus de billetterie Europe et de droits TV UEFA , ii/ la hausse de 33% du montant global des droits TV UEFA (Champions League et Droits TV UEFA) pour la période 2018-2021. Par ailleurs, le Groupe observe une augmentation significative (+144 M€, +67% en moyenne selon les sites Transfermarkt et CIES) de la valorisation de ses actifs joueurs entre le 30 juin 2017 (216 M€) et le 30 juin 2018 (360 M€).

Dès la saison 2020/2021, le Groupe devrait bénéficier des résultats de l'appel d'offres des droits TV de Ligue 1 dévoilés en mai dernier. Ces droits, qui s'élevaient à 726,5 M€/an pour la période 2016-2020, ont été attribués au groupe Mediapro pour 1 153 M€/an pour la période 2020-2024, soit une hausse globale de près de +60%.

À moyen terme, OL Groupe confirme sa stratégie centrée sur une performance sportive élitiste récurrente de ses équipes professionnelles, et sur ses piliers fondamentaux, notamment l'exploitation de ses infrastructures visant le développement d'une plus grande récurrence de revenus (notamment « Events »), et son centre de formation, producteur de jeunes talents et source importante de création de valeur. Fort de cette stratégie, le Groupe entend se placer à moyen terme, parmi les 20 plus grands clubs européens.

CRÉATION DU CLUB ACTIONNAIRES OL GROUPE

Le 26 juin dernier, OL Groupe a lancé son Club Actionnaires. L'objectif de ce Club Actionnaires est de développer et renforcer les relations entre OL Groupe et ses actionnaires et détenteurs d'OSRANE, en favorisant les échanges et en récompensant leur fidélité.

Gratuit et ouvert à tout détenteur d'au moins 1 action ou 1 OSRANE OL Groupe, le Club Actionnaires permettra ainsi de développer une relation privilégiée avec ses membres. Pour adhérer, connectez-vous sur <https://club-actionnaires.ol.fr/>

« Le présent document contient des indications sur les objectifs d'OL Groupe. L'attention du lecteur est attirée sur le fait que la réalisation de ces objectifs peut être affectée par des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats futurs, les performances et les réalisations d'OL Groupe soient significativement différents des objectifs formulés ou suggérés. Ces facteurs peuvent inclure les évolutions de la conjoncture économique et commerciale, de la réglementation, ainsi que des facteurs de risques détaillés au sein du Document de Référence 2016/2017. »

Lyon, le 25/07/2018

OL Groupe

Tel : +33 4 81 07 55 00

Fax : +33 4 81 07 45 65

Email :

dirfin@olympiquelyonnais.com

www.olweb.fr

Euronext Paris - compartiment C

Indices : CAC Small - CAC Mid & Small - CAC All-Tradable - CAC All-Share - CAC Consumer Services - CAC Travel & Leisure

Code ISIN : FR0010428771

Reuters : OLG.PA

Bloomberg : OLG FP

ICB : 5755 Services de loisirs



ANNEXE

PERFORMANCES SPORTIVES DE LA SAISON 2017/2018

Équipe masculine

- Championnat de France : 3^{ème} place (qualification directe pour l'UEFA Champions League 2018/2019)
- UEFA Europa League : 1/8 de finale
- Coupe de la Ligue : 1/8 de finale
- Coupe de France : 1/4 de finale

Équipe féminine

- Championnat de France : 12^e titre consécutif
- UEFA Champions League : 3^e titre consécutif
- Coupe de France : finaliste

PRODUITS DE CESSIIONS DE CONTRATS JOUEURS (IFRS) - EXERCICE 2017/2018

- Alexandre Lacazette – Arsenal : 50,1 M€
- Alan Dzabana - Le Havre : 0,7 M€
- Emanuel Mammana - Zenit Saint Pétersbourg : 14,2 M€
- Maciej Rybus – Lokomotiv Moscou : 1,6 M€
- Willem Geubbels - AS Monaco : 20 M€
- Romain Del Castillo – Rennes : 2 M€
- Aldo Kalulu – FC Basel : 2,1 M€
- Jean-Philippe Mateta – Mayence : 7,2 M€
- Mouctar Diakhaby – FC Valence : 14,8 M€
- Nicolas Nkoulou – FC Torino : 3,5 M€ mutation définitive + 0,5 M€ mutation temporaire
- Sergi Darder - Espanyol Barcelone : 7,9 M€ mutation définitive + 0,3 M€ mutation temporaire
- Incentives et divers : 0,4 M€